

Sujet : [INTERNET] observation projet éolien de la haie du moulin à Cirey les Mareilles et Mareilles.

De : "philippe.bertrand333@sfr.fr" <philippe.bertrand333@sfr.fr>

Date : 26/03/2024 19:42

Pour : "pref-icpe@haute-marne.gouv.fr" <pref-icpe@haute-marne.gouv.fr>

Veillez trouver ci-joint mes observations au sujet de l'étude d'impact du projet de la Haie du Moulin :

- La durée de l'enquête publique passée de 2 mois à 1 mois est-elle adaptée à la prise de décision aussi importante au vu du nombre de remarques sur le site de la Préfecture.
- Est-ce un oubli ou une volonté de discrétion de ne pas retrouver dans le chapitre du contexte éolien le projet de Condes validé par la Préfecture en 2023 ? Nous sommes en 2024, le dossier a été rédigé en novembre 2020... Pourquoi l'étude n'a-t-elle pas été actualisée et donc n'est pas conforme à la réalité des implantations des éoliennes sur le territoire. Cela peut peut-être changer la donne et les conclusions.
- La réalisation d'un photomontage au niveau de l'antenne TDF sur la départementale RD161 entre Chaumont et Treix me semble indispensable avec la future empreinte de ce projet sur le territoire.

- L'impact sur la faune notamment le milan royal et les migrateurs, soulevé par la MRAe et la LPO impose de bien réfléchir ... Je remarque toutefois qu'il aurait été bien utile que la LPO émette les mêmes réserves sur les autres projets récents (Riauourt, Condes etc...)

Merci de tenir compte de mes observations.